

Cher amis, Cher collègues,

Nous voici rassemblés ici à Bayonne, un an après notre grand rassemble de Paris, pour rappeler à ceux qui nous gouvernent l'urgence à relancer le processus de paix.

Lorsque que, à Aiete, ce processus a été initié lors d'une Conférence présidée par Kofi Annan en 2011, nous avons tous l'espoir de voir se dénouer le dernier conflit armé que vit l'Europe occidentale.

Pourtant, il a fallu presque 6 ans pour que, grâce à une conscience citoyenne portée par la société civile à Louhossoa en décembre 2016, les pouvoirs publics prennent à leur tour conscience que le Pays Basque était prêt à s'inscrire durablement dans la paix. La remise des armes en avril 2017 puis la dissolution de l'ETA en mai 2018 ont attesté de la volonté du Pays Basque de s'inscrire dans un nouveau cycle de son histoire.

Même si ce fut après de trop longues années, le gouvernement français, par la voie de son premier ministre Bernard Cazeneuve a rendu possible cet acte majeur que fut le désarmement.

Il restait encore à régler dans la même urgence et temporalité la situation des prisonniers et le statut des victimes.

Depuis l'élection du Président Macron, des avancées significatives sont à observer par le rapprochement de nombre de prisonniers et la levée du statut de DPS à un certain nombre d'entre eux. Mais en novembre 2018, la discussion engagée par la délégation auprès du Ministère de la Justice a connu un arrêt brutal.

Alors qu'une réelle confiance s'était installée dans ces rencontres, il est apparu que l'Etat n'entendait plus reconnaître à certains prisonniers les droits élémentaires qui s'appliquent à tout détenu.

Car il n'était demandé que l'application du droit commun aux prisonniers basque.

Tout le droit et rien que le droit.

Le droit pour les prisonniers encore éloignés de leur famille de s'en rapprocher, comme on le ferait pour des prisonniers de droit commun. Ni plus ni moins...

Le droit pour les prisonniers encore détenus sous le statut de DPS de pouvoir relever aussi du droit commun, parce que les avancées de la paix le justifient. Plus encore, le rendent nécessaires pour la recherche d'un paix durable.

Le droit pour les prisonniers demandeurs de libération conditionnelle d'être entendus dans leur démarche en appliquant les conditions de la loi et rien que de la loi.

Je voudrais ici vous remercier au nom de la Communauté Pays Basque pour votre présence et votre soutien dans ce moment essentiel pour l'avenir de notre Pays.

Vous êtes notre force ! Vous êtes la voix du Pays Basque !

Puisque plus des 2/3 des maires ont appelé à manifester avec vous ici aujourd'hui.

Milesker guzieri

Kotte Ecenarro

1er Vice-Président de la Communauté d'agglomération Pays Basque
Maire d'Hendaye